



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/40

L'an deux mil quinze, le vingt trois juin, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

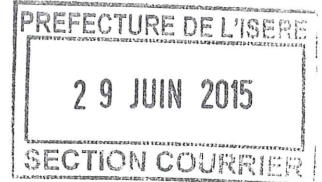
Date de convocation du Conseil municipal : 05 juin 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, GONON Florence, MIALON Delphine.

ABSENT : SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Delphine MIALON

CONVENTION DE SERVICE COMMUN A D S (application du droit des sols)



Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier en date du 22 mai 2015 par lequel la Communauté de Commune de l'Oisans informe de la mise en place d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Par délibération en date du 9 avril 2015, le Conseil communautaire a adopté la convention relative à ce service commun ADS qui fixe les modalités organisationnelles, administratives, juridiques, techniques et financières de cette mise à disposition. Elle définit également les modalités de travail entre la Commune et le service instructeur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la convention de mise en œuvre du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme tel que déposé sur la table des délibérés,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à la bonne exécution de cette décision et l'autorise à signer ladite convention entre la Commune et la Communauté de Communes de l'Oisans.

Certifié exécutoire compte-tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

